

LE PLUI-H, C'EST PARTI !

La Communauté de communes du Haut Pays Bigouden s'engage dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Cette démarche fait suite au transfert de la compétence urbanisme des 10 communes à l'intercommunalité au 1er septembre 2024.



Concrètement, un PLUI-H c'est quoi ?

Le PLUI-H est un outil de planification qui permet de penser l'aménagement du territoire à l'horizon 2040. Il identifie les enjeux et défis du territoire, y apporte des réponses et aboutit à la définition de règles communes, construites à partir d'une vision d'avenir partagée par les 10 communes pour les 15 prochaines années.

L'objectif ? Viser un développement cohérent du territoire, en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique, de mobilité, etc. Le PLUI-H détermine l'usage

des sols et la nature des activités sur l'ensemble du territoire intercommunal (zones urbaines, à urbaniser, agricoles ou naturelles).

Chaque zone dispose d'un règlement qui précise les conditions d'usage et d'évolution des parcelles. Il définit à la fois les droits à construire et les dispositions visant à préserver ou mettre en valeur le territoire. Ce règlement encadre notamment la constructibilité (gabarit, implantation, raccordement aux réseaux, desserte viaire, etc.), mais aussi d'autres

prescriptions garantissant un aménagement cohérent et durable.

En tant que PLUI-H, le projet ne se limite pas à intégrer la thématique de l'habitat, présente de manière classique dans tout PLUi ; mais il vaut également Programme Local de l'Habitat. À ce titre, il développe un volet Habitat renforcé, définissant de façon détaillée les objectifs, orientations et actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins en logements et en hébergements du territoire.

Les grandes phases d'élaboration



Une démarche de concertation pour imaginer le futur

Le PLUi-H concerne la vie au quotidien du territoire. C'est pour cela que l'implication des habitants est essentielle.

La Communauté de communes a souhaité que l'élaboration du PLUi-H s'inscrive dans une démarche participative, et ce dès la première phase de diagnostic. Le diagnostic du territoire permet en effet d'identifier les enjeux et défis auxquels le PLUi-H devra apporter des réponses tant en

termes de développement que de préservation des ressources : terres agricoles, biodiversité, paysages, eau...

Plusieurs temps d'information et de concertation sont prévus, qui permettront aux habitants de s'informer et contribuer à la réflexion à partir de leur expérience vécue du territoire.



PREMIERS RENDEZ-VOUS À NOTER À L'AGENDA

Samedi 29 novembre

Marché de Noël
à Plonéour - Lanvern

Janvier 2026

Galerie marchande de Super U
à Landudec

Stand d'information du PLUi-H

Venez découvrir les premiers éléments du diagnostic du territoire et échanger sur votre perception des enjeux pour demain :

Quels leviers et contraintes du territoire mobiliser pour un projet d'aménagement à la fois attractif et durable ?

Mardi 2 décembre à 18h30

Espace Raphalen
à Plonéour-Lanvern

Mardi 9 décembre à 18h30

Salle Pierre Jakez Hélias
à Pouldreuzic

Réunions publiques : présentation du diagnostic et des enjeux

Exprimez-vous durant l'élaboration du PLUi-H !

En les **consignant dans un registre** ouvert dans les 10 mairies des communes membres de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden et au siège de la Communauté de communes, situé 2A rue de la mer, 29710 Pouldreuzic.

En les **adressant par courrier** à l'adresse postale de la Communauté de communes

Chargé de mission PLUi-H,
2A rue de la Mer, 29710 Pouldreuzic,

ou par courrier électronique :
amenagement@cchpb.com.

En précisant l'objet « *Concertation préalable PLUi-H* »

